saison 2026-2027
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS
1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex
5800000.coc@idf.ffhandball.net
01 56 70 74 74

COMMISSION ORGANISATION COMPÉTITIONS
LIGUE ÎLE DE FRANCE

COUPE DE LA LIGUE
RÉGIONAUX & DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/16es DE FINALE

à jouer au plus tard le 10/01/2027

FÉMININES

5878075	ASHB LES MUREAUX	–	VILLIERS EC	5894035
5891031	STE-GENEVIÈVE SP.	–	ENT. VALLÉE SUD 92	5892005
5891049	HBC LIMOURS	–	NOISY-LE-GRAND HB	5893005
5892009	COM BAGNEUX	–	CM AUBERVILLIERS	5893008
5892014	COURBEVOIE HB	–	VILLEMOMBLE HB	5893055
5892028	ENT. SURESNES – NANTERRE	–	HBC SERRIS VE	5877072
5893009	AULNAY HB	–	CERGY HB	5895062
5893069	VILLEPINTE HBC	–	HB AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	5895020
5893074	ST-DENIS HB	–	CLAYE-SOUILLY SHB	5877009
5894001	US ALFORTVILLE	–	PARIS SC	5875056
5894031	CS VALENTON	–	ES COLOMBIENNE	5892004
5894056	HBC ARCUEILLAIS	–	ISSY-PARIS HAND	5892045
5895001	COM ARGENTEUIL	–	HBC GAGNY	5893002
5895018	ENT. EAUBONNE – USDEM	–	AC BOBIGNY	5893013
5895025	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	–	AS MANTAISE	5878002
5895052	ENT. ÉLITE VAL PARISIS	–	BOIS-COLOMBES SP.	5892010

RAPPELS

Règle de participation

Toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.
Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

2 x 30 minutes (repos 10 minutes)
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.
Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.
Toutes les licences seront autorisées.